



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 2844

Texte de la question

SUPPRESSIONS DE POSTES À L'ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à M. Alain Bocquet, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Alain Bocquet. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, 65 000 postes d'enseignants ont été supprimés depuis 2007 ; 16 000 le seront encore à la rentrée 2011, alors que l'on attend 48 000 élèves de plus dans le secondaire et 5 000 dans le primaire. Jamais un gouvernement et une majorité n'avaient montré, année après année, un tel acharnement contre l'école. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Il est grand temps d'arrêter ce massacre historiquement coupable quand l'avenir exige de jouer à fond la carte de la connaissance. L'école qui régresse, c'est la nation qui décline ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SRC.*)

Le cynisme atteint son comble quand *La Tribune* confirme que les recteurs sont chargés de la basse besogne : " Pour les motiver, une prime au mérite vient même d'être instaurée. La part variable, de zéro à 6 840 euros en fonction de "la manière de servir et des objectifs atteints", s'ajoutera à une part fixe de 15 000 euros. "

Ravaler ainsi les recteurs au rang de chasseurs de prime pour mieux ancrer la misère scolaire au coeur des territoires, c'est indigne et scandaleux ! (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Michel Herbillon. Caricature !

M. Alain Bocquet. C'est le cas dans l'académie de Lille, qui subira 800 nouvelles suppressions de postes en 2011, soit 4 000 depuis cinq ans. Vous ne reculez décidément devant rien, malgré l'ampleur des besoins, qui figureront au coeur de la journée de mobilisation du monde de l'école, le 22 janvier.

Allez-vous enfin écouter le cri des enseignants, des parents, des élus, au lieu d'imposer, à coups de primes à la casse, le démantèlement du service public d'éducation ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative*. Monsieur Bocquet, la loi de finances adoptée par le Parlement il y a quelques semaines consacre 21 % du budget de la nation à l'éducation nationale, soit 60,5 milliards d'euros. C'est le premier budget de l'État, et l'un des rares à augmenter cette année, de 1,6 %. (*Protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

La France continue, vous le savez bien, à investir davantage dans son système éducatif que la moyenne des pays développés. Les moyens sont là.

Mais vous ne pouvez pas ignorer le contexte budgétaire, financier, économique. (*Exclamations sur les bancs des groupes GDR et SRC.*)

M. Henri Emmanuelli. Et la TVA à taux réduit sur la restauration ?

M. Luc Chatel, *ministre*. L'ensemble des grands pays sont amenés à faire des efforts sur leurs dépenses publiques. Nous n'avons pas retenu les mesures extrêmes prises par certains pays, comme le licenciement ou la baisse de rémunération des fonctionnaires. Nous avons préféré ne pas remplacer 100 % des fonctionnaires qui partent en retraite, comme le Président de la République s'y était engagé. (*Protestations sur les bancs des groupes GDR et SRC.*)

En contrepartie, nous améliorons l'offre scolaire dans certains secteurs prioritaires - en mettant par exemple en

place un accompagnement personnalisé tout au long de la scolarité, ce qui est nouveau, ou en augmentant le budget consacré à l'accueil des enfants handicapés, ce qui est nouveau aussi. (*Protestations sur les bancs des groupes GDR et SRC.*)

M. André Chassaigne. C'est faux !

M. Luc Chatel, *ministre*. Nous avons surtout décidé de revaloriser la rémunération de nos enseignants. (*Vives exclamations sur les bancs des groupes GDR et SRC.*) Quel autre pays au monde a augmenté cette année de 10 % ses enseignants en début de carrière ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC. Bruit sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. Du calme !

M. Luc Chatel, *ministre*. De grâce, monsieur le député, pas de caricature : les moyens existent ; regardez autour de vous. Ce qu'il faut, c'est affecter les moyens en fonction des priorités du système éducatif. (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC. - " Zéro ! menteur ! " sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2844

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 janvier 2011